

## AIDEZ-NOUS À PRENDRE SOIN DE VOUS

Chaque année, près de 140 000 personnes sont hospitalisées au CHRU de Brest et 410 000 y viennent en consultation. Plus de 25 000 interventions chirurgicales sont pratiquées. Chaque jour, 250 personnes sont admises aux urgences adultes et pédiatriques. Plus de 6 400 personnes travaillent au CHRU. Cela suppose une organisation des services particulièrement efficace et l'application stricte de règles de sécurité notamment en matière de sécurisation de l'identité des patients que ce soit des adultes ou des enfants. Le risque d'erreur sur la personne n'est pas acceptable.

### Cette vigilance constante se traduit par :

- La prise de renseignements d'identification lors de chaque admission.
- La vérification systématique et répétée de votre identité, à chaque étape de vos soins.

### Comprendre cela, c'est accepter la répétitivité des vérifications :

- 1 Apportez votre pièce d'identité.
- 2 Vérifiez vos étiquettes (ou celles de votre enfant) dès qu'on vous les remet et vérifiez l'identité sur votre bracelet,
- 3 Signalez immédiatement toute erreur liée à votre identité aux professionnels qui vous prennent en charge.

bienvenue  
au CHRU

- 1 **UNE PIÈCE D'IDENTITÉ** 
- 2 **UN BRACELET PERSONNALISÉ ET DES ÉTIQUETTES** 
- 3 **UN QUESTIONNEMENT ORAL RÉGULIER** 

POUR TOUTE QUESTION OU  
REMARQUE, LA DIRECTION  
DES USAGERS DU CHRU  
EST À VOTRE ÉCOUTE

 CHRU de Brest  
[www.chu-brest.fr](http://www.chu-brest.fr)

 CONTACT  
de 8h30 à 16h30  
[direction.usagers@chu-brest.fr](mailto:direction.usagers@chu-brest.fr)



Code 6926926 - Novembre 2019

Le CHRU met en oeuvre  
plusieurs moyens pour s'assurer  
de votre identité  
lors de votre prise en charge

Votre  
**IDENTITÉ**  
C'EST VOTRE  
**SÉCURITÉ**





## UNE PIÈCE D'IDENTITÉ

### ELLE PERMET LE RECUEIL DE VOTRE IDENTITÉ À CHAQUE ADMISSION

Vous êtes identifié(e) par votre nom de naissance, votre prénom, votre date de naissance et votre sexe. Tous ces renseignements sont confidentiels et ne peuvent être divulgués.

À votre entrée, votre dossier patient est créé grâce à une pièce d'identité valide (carte d'identité, livret de famille, passeport, permis de conduire, titre de séjour...). Il vous est alors délivré des étiquettes à code barre qui vous seront ensuite demandées dans les services qui vous prendront en charge (ou votre enfant).

#### ATTENTION!

Si vous n'êtes pas en possession d'un de ces documents, vous devrez aller au plus vite au Bureau des Entrées les présenter.

La carte vitale vous est demandée pour vos remboursements mais ne suffit pas pour valider votre identité.



## UN BRACELET PERSONNALISÉ ET DES ÉTIQUETTES

### LE BRACELET ATTESTE DE VOTRE IDENTITÉ À CHAQUE ÉTAPE DE VOS SOINS

Pour pouvoir vous reconnaître en toutes circonstances, y compris pendant votre sommeil, votre identité est inscrite sur un bracelet.

Le nom d'usage apparaît sur les étiquettes selon votre situation.

## VOS ÉTIQUETTES

Chaque jour, des milliers d'analyses, de radiographies, d'actes, sont effectués par les professionnels du CHRU de Brest. Chaque traitement, chaque prescription, chaque acte doit impérativement être le vôtre !

S'assurer avant chaque acte de l'exactitude de l'identité de chaque patient et suivre des procédures précises permettent aux professionnels du CHRU d'écartier tout risque d'erreur.



## UN QUESTIONNEMENT ORAL RÉGULIER

### IL PERMET DE VÉRIFIER VOTRE IDENTITÉ ET DE RÉPONDRE À VOS INTERROGATIONS

Plusieurs fois dans la journée, le personnel vous demandera votre identité. Ne soyez pas étonné, cette vérification systématique et répétée renforce encore la sécurité de votre prise en charge.

Vous aussi, à tout moment de votre séjour, soyez acteurs de votre prise en charge.

Aidez-nous  
à vous identifier  
à coup sûr !

